

Le 20 mai 2011

Curiosité : un nouveau coléoptère signalé sur colza Présence très localisée et impact non connu à ce jour



Un coléoptère (*Xenostromylyus deyrollei*) venu d'ailleurs avait été observé en 2009 à Grignon dans les Yvelines. Il s'agit d'un insecte voisin des méligèthes et leurs ressemblant (même famille : *Nitidulidae*) : sorte de méligèthes "géants" et dotés d'une pilosité importante. Cette première observation avait été rapportée comme une "curiosité".



Meligethes aeneus : 1.5 à 2.7 mm

Xenostromylyus deyrollei : 2.8 à 3.8 mm

Déjà observé en 2010

Ces coléoptères ont à nouveau été observés en 2010 dans les Yvelines mais aussi dans des cuvettes jaunes dans la Marne près de Chalons en Champagne (observation de la Marnaise).

Confirmation en 2011

En 2011 de nouvelles observations sont réalisées sur les mêmes secteurs (Grignon dans les Yvelines, dans la Marne par La Marnaise et la Chambre d'Agriculture). Ce coléoptère serait, selon les observations réalisées par la CA51 dès la semaine dernière, responsable de la chute brutale des feuilles dans 3 parcelles de colza. A noter qu'en 2008/09, une observation similaire avait été rapportée par Champagne Céréales près de Châlons en Champagne : une chute brutale des feuilles et présence de larves de type

« mineuse » (déjà *Xenostromylyus deyrollei* ?) dans une seule parcelle.

Éléments de biologie

Cet insecte se développe aux dépens des feuilles pétiolées et sessiles de la tige en montaison. Les adultes s'en nourrissent et les femelles y insèrent leurs œufs. Puis les larves s'y développent en mineuses, rongant les tissus parenchymateux entre les deux épidermes de la feuille. Ces insectes présentent deux stades larvaires à l'issue desquels ils tombent au sol et se nymphosent.

L'identification précise de l'espèce a été réalisée par Michel Martinez (INRA CBGP Montpellier) et le SRAL de Champagne-Ardenne. Il s'agit de *Xenostromylyus deyrollei*, espèce dont le locus typicus est le Portugal.

Un nouveau coléoptère (*Xenostrogylus deyrollei*)



Alimentation après avoir soulevé la cuticule de la feuille. C'est au fond de ces zones décollées que les œufs sont déposés (un œuf par site).



Les dégâts alimentaires dans lesquels un œuf a été déposé se prolongent par une "mine" plage de décoloration blanchâtre dans laquelle les larves se développent en rongant les tissus parenchymateux entre les deux épidermes de la feuille.



L'épiderme soulevé sèche. Il reste une tache circulaire (plus grosse que pour une morsure d'altise). Les dégâts dus aux adultes (pour l'alimentation et la ponte) sont plutôt concentrés sur le bord des feuilles



Les larves ont la tête sombre au départ, brun clair par la suite, 3 paires de pattes de même coloration et ne présentent pas de plaques pigmentées sur le corps (à ne pas confondre avec des larves de mouches mineuses, asticots, sans "tête" et sans pattes).

Photos : Cetiom – D. LEBOURGEOIS – Grignon (78)